



CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'UNAFORIS ET L'UNMFREO

Entre les soussignés,

L'UNMFREO – Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation, dont le siège est situé 58, rue Notre-Dame de Lorette – 7501 Paris

Représentée par son Président, Xavier Michelin,

Ci-après désigné par « l'UNMFREO » d'une part,

Et

L'UNAFORIS - Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale, association loi 1901, dont le siège est situé au 8, rue Mayran, 75008 Paris

Représentée par son Président, Monsieur Denis Vallance,

Ci-après désignée par « L'UNAFORIS » d'autre part,

Préambule

Compte tenu de leur histoire, de leurs valeurs et de leur organisation, ces deux réseaux appartiennent au champ de l'économie sociale et solidaire. Leur visée et leur conception de l'éducation en font des acteurs à la fois, de l'éducation populaire, du secteur Santé-social et de la formation professionnelle.

Partageant un même intérêt de développement de la formation dans une visée de promotion et de respect des personnes, L'Union Nationale des Acteurs de FOrmation et de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS), représentée par son président, Denis Vallance et le mouvement des MFR représenté, par son président, Xavier Michelin, expriment par la signature de cette convention de partenariat leur volonté de rapprochement et de coopération au niveau de leurs réseaux.

Partageant des valeurs communes de :

- Réussite individuelle et collective qui passe par l'épanouissement et le dépassement de soi;
- Respect mutuel qui se fonde sur l'accueil, la considération, la confiance, la coopération, audelà des appartenances sociales, culturelles, territoriales;
- Autonomie, responsabilité et solidarité qui reconnaissent à chacun la capacité à délibérer et à faire des choix pour se construire, développer des projets et participer au développement humain, économique et social.

Ces valeurs prennent corps à travers des spécificités parmi lesquelles on retiendra particulièrement :

- Une gouvernance associative participative et ouverte sur son environnement;
- Une pédagogie de l'alternance où l'expérience et la rencontre en France et à l'étranger sont les leviers des apprentissages et de développement des compétences ;
- Une démarche d'éducation partagée qui s'organise à partir de l'engagement des jeunes et des adultes en formation, la prise de responsabilité des familles et des personnes concernées en général par un accompagnement, l'implication les maîtres de stage et d'apprentissage et l'investissement des équipes pédagogiques et éducatives.

Par ailleurs, l'évolution des besoins sociaux, des politiques sociales, des modes d'organisation des interventions sociales et des profils recherchés par les employeurs, implique une égale évolution des compétences, des formations et des certifications. Ces constats invitent à réfléchir sur les modalités d'acquisition des compétences les plus attendues dans les nouvelles formes du travail social.

La dernière réforme de la formation de 2014 et celle annoncée pour 2019, ont pour ambition d'installer le salarié au cœur des dispositifs de formation et de lui permettre de se former tout au long de sa vie professionnelle. Cette réforme accroît également des mécanismes de solidarité avec l'orientation des fonds vers la qualification des personnes qui en ont le plus besoin (demandeurs d'emploi, salariés non qualifiés, salariés des TPE/PME et salariés confrontés aux mutations économiques.)

Enfin, le plan d'action en faveur du travail social et du développement social ambitieux, porté par les ministères des affaires sociales et de l'enseignement supérieur, confirme par la ré-architecture des diplômes de travail social, l'évolution nécessaire des contenus de formation et de la pédagogie mise en œuvre, dans les trois années qui viennent. Cette réforme nécessite une évolution de toutes les dimensions des formations, notamment la participation des personnes accueillies et l'utilisation du numérique dans les formations, qui apparaissent aujourd'hui indispensables et nécessite un élan mutualisé des différents acteurs pour avoir un impact visible sur l'attractivité des formations auprès des jeunes.

Les deux parties ayant constaté qu'elles développaient une vision commune dans les domaines du travail social, de l'intervention sociale et médico-sociale et du développement social pour soutenir l'amélioration de l'offre de formation et sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, ont souhaité formaliser leur coopération.

La présente convention vise à préciser les objets de coopération sur lesquels les deux organismes entendent développer leurs coopérations au niveau national. Elle pourra être complétée ultérieurement en ce qui concerne d'éventuelles coopérations de niveau régional, qu'il appartient aux acteurs locaux de déterminer eux-mêmes.

Présentation des 2 réseaux

L'UNAFORIS

L'Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS) existe de manière opérationnelle depuis 2012. Cette association a pour objet, dans les domaines du travail social, de l'intervention sociale et du développement social de :

- promouvoir et développer la formation professionnelle tout au long de la vie, la recherche et la coopération internationale ; participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques ;
- soutenir la structuration de l'offre de formations et de recherche;
- représenter, autant que de besoin, tant au niveau national que régional, les réseaux constitués, de formation et de recherche ;
- favoriser les échanges afin de créer des coopérations avec d'une part, les acteurs de la formation professionnelle publics et privés et, d'autre part, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les branches professionnelles et les fonctions publiques.

L'UNAFORIS forme un réseau de 130 établissements de formation à l'intervention sociale, qui forment environ 60 000 adhérents et stagiaires sur le territoire national, y compris l'Outre-mer.

Le réseau UNAFORIS prépare principalement aux métiers du travail social du niveau V au niveau I, mais aussi des services à la personne, l'animation et de la santé plus marginalement. Il propose aussi une offre de formation tout au long de la vie, et pour certains ont une activité de recherche.

L'UNMFREO

Les Maisons familiales rurales (MFR) ont pris racine dans les courants humanistes du XIXème siècle. Ce sont des associations au regard de la loi du 1er juillet 1901 et des associations familiales au regard du Code de la Famille.

Le mouvement des MFR est un acteur engagé de la société civile qui agit depuis son origine pour l'éducation et la formation en France et dans le monde. Il se donne pour mission de :

- Accompagner les jeunes et les adultes dans leurs projets ;
- Favoriser l'engagement et la responsabilité;
- Participer au développement des territoires et des métiers.

Réparties sur le territoire national, on compte 431 associations Maisons familiales rurales françaises qui représentent 70 000 adhérents, 8000 administrateurs engagés et près de 8900 salariés.

Le réseau des MFR accueille au total plus de 90 000 jeunes et adultes en formation et propose à la fois des formations générales à support professionnel (4e et 3e de l'enseignement agricole, DIMA, Seconde) et de nombreuses qualifications et certifications (CAP, BP, CQP, Bac pro, Bac techno, BTS, licence, Diplômes d'Etat, titres du niveau V au niveau l...) dans une diversité de secteurs professionnels.

Sur le champ des services au sens large, 228 MFR accueillent 15 000 élèves en formation initiale sous statut scolaire (dans le cadre d'un contrat de service public avec le Ministère de l'Agriculture), 800 apprentis et 6500 stagiaires de la formation professionnelle continue (soit un million d'heures/stagiaires). Elles préparent aux métiers des services à la personne et à la collectivité - accompagnement de la personne, aide à la vie quotidienne, action sociale, sécurité et secours, développement territorial, services funéraires -, aux métiers de la santé et métiers de l'accueil et de l'animation.

II. Axes de collaboration

Affirmant une volonté commune de promouvoir et de développer leur partenariat, l'Unaforis et l'UNMFREO, en tant que « têtes de réseaux », s'engagent à s'informer régulièrement de leurs activités et de leurs projets et à rechercher des complémentarités dans leurs actions et des mutualisations de leurs moyens dans les domaines suivants :

- 1. **Comprendre les transformations** en cours dans les métiers, identifier les besoins en nouvelles compétences, faire évoluer l'offre de formations ;
 - S'informer mutuellement et éventuellement se concerter, dans le cadre du plan d'action pour le travail social et le développement social, concernant l'évolution des formations et particulièrement la ré-ingénierie des diplômes;
- 2. Accompagner le développement de compétences en favorisant les parcours de formation sur les territoires ruraux, en initiant des nouvelles formations, notamment pour soutenir la professionnalisation des personnes en situation de handicap ou en reconversion suite à un handicap, mais aussi des formations supérieures ;
- 3. Favoriser l'évolution des équipes des membres des deux réseaux tout au long de la vie professionnelle.
- 4. Participer aux dynamiques d'animation territoriale et intensifier les liens avec les acteurs territoriaux ;
- 5. Favoriser des positionnements politiques conjoints, concertés au préalable sur des sujets précis, auprès des décideurs nationaux, particulièrement concernant les formations à l'intervention sociale, leur intégration au droit commun de la formation professionnelle et au droit européen auprès de l'Etat et des conseils régionaux, des autres partenaires de l'économie sociale et solidaire et des employeurs;
- 6. **Travailler à la lisibilité de l'offre nationale et régionale** dans les domaines de l'intervention sociale, des services à la personne, de l'animation, de l'économie sociale et solidaire ;
- 7. Favoriser des partenariats pour développer la Formation tout au long de la vie, notamment par la mutualisation, l'innovation et développement de pratiques pédagogiques (dans le cadre du plan interministériel, en particulier par un travail avec le centre national pédagogique des MFR;
- 8. Favoriser la promotion et le développement de nouveaux modes de professionnalisation, notamment en participant à des projets territoriaux de développement social en Coconstruction avec les employeurs publics et privés et les partenaires sociaux.
- 9. Contribuer au développement de l'apprentissage.

III. Structuration du partenariat

Les signataires de la présente convention s'accordent pour inscrire le développement de leur partenariat dans le cadre de rencontres régulières au niveau de leurs équipes nationales dirigeantes et dans l'invitation réciproque à participer à leurs instances de réflexion.

Il est convenu entre les signataires qu'en plus des invitations réciproques à participer à leurs instances de réflexion, les directeurs nationaux entreront en contact, selon les modalités laissées à leur convenance, au moins une fois par semestre pour faire le point sur les actions engagées en commun et sur les projets à élaborer.

Cette information entre les deux partenaires pourra déboucher sur une saisine réciproque voire une mutualisation de leurs compétences, dans le cadre de chantiers propres à chacun.

Il est laissé à l'appréciation et au volontariat des plateformes UNAFORIS et des MFR de chaque région de travailler de concert à des alliances éventuelles sur des projets ou des sujets sur leurs territoires communs, d'assurer une représentation commune sur certains sujets, de travailler à des partenariats concrets, dans le sens et l'esprit de partenariat des deux réseaux, instauré dans le cadre de cette convention.

Par ailleurs cinq MFR adhèrent en 2017 à L'UNAFORIS. Libre à chaque MFR de participer plus directement au projet de l'UNAFORIS en candidatant à une adhésion à l'UNAFORIS, en vue de participer plus directement à son projet et de rejoindre les autres adhérents UNAFORIS de sa région au sein de la plateforme régionale.

IV. Durée et modalités de renouvellement

2 ans, renouvelables par tacite reconduction

Fait à Paris, le

Pour l'UNAFORIS

Denis Vallance

Président

Pour l'UNMFREO

Xavier Michelin

Président

U. N. M. F. R. E. O.

58, rue Notre Dame de Lorette - 75009 PARIS Tél. : 01 44 91 86 86 - Fax : 01 44 91 95 45